



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement

Disruption Fund Master

***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels
Exercice de 7 mois et 28 jours clos le 30 décembre 2022***

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement Disruption Fund Master

16, place de la Madeleine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 7 mois et 28 jours clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Disruption Fund Master constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice de 7 mois et 28 jours clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 2 mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que certains éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de nos diligences nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Nicolas Duval-Arnould
Associé

BILANactif

30.12.2022

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	46 657 492,78	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	46 657 492,78	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	13 654,01	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	13 654,01	-
Comptes financiers	3 512 070,16	-
Liquidités	3 512 070,16	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	50 183 216,95	-

BILAN passif

30.12.2022

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	55 345 507,59	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 165 012,54	-
• Résultat de l'exercice	-34 765,84	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	50 145 729,21	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	37 487,74	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	37 487,74	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	50 183 216,95	-

HORS-bilan

30.12.2022

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

30.12.2022

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 599,38	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	141 319,60	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	151 918,98	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-15 923,35	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-15 923,35	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	135 995,63	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-169 324,87	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-33 329,24	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 436,60	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-34 765,84	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 7 mois et 28 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt du bilan selon les règles suivantes :

Les actions et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation.

Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Direction de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les éléments d'hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Méthode de comptabilisation

Les titres sont comptabilisés frais exclus.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe: Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés.

Le résultat net est capitalisé. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais facturés peuvent s'ajouter :

-des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;

-Les frais externes à la Société de Gestion (Commissaire aux comptes, dépositaire, distributions, avocats) ;

-des commissions de mouvement facturées au FCP.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière	Actif net	Parts A : 1% maximum Parts B : 1,5% maximum Parts I : 1,5% maximum Parts GI : 1% maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Parts A, B, I et GI : 0,2% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Prélèvement sur chaque transaction	Parts A, B, I et GI : 0,01% maximum
Commissions de mouvement	Actif net	Néant
Commissions de surperformance	Actif net	Parts A, I et GI : Néant Part B : 7,5% de la performance au-delà de l'indice MSCI World Net Total Return EUR *

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : néant.

- Changement à intervenir : néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : néant.

- Changement à intervenir : néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs constituant le portefeuille du fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

1° le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;

2° les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution et d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.



2 évolution actif net

30.12.2022

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	68 851 976,20	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-5 908 764,41	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 863 817,20	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 534 348,50	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	414 608,54	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-39 001,95	-
Frais de transaction	-129 367,17	-
Différences de change	-1 773 412,39	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-5 566 449,07	-
- Différence d'estimation exercice N	-5 566 449,07	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-33 329,24	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	50 145 729,21	-

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 512 070,16
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 512 070,16	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	31 287 959,15	1 649 230,77	1 652 374,45	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	13 654,01	-	-	-
Comptes financiers	1 948 722,41	3 655,07	-	646,79
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	13 654,01
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Autres creances	7 750,99
Coupons a recevoir	5 903,02
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	37 487,74
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	37 487,74
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0014007W15	53 650,0012	53 551 001,20	6 010	5 571 074,81
PART B / FR001400C858	-	-	-	-
PART G / FR0014007W49	-	-	-	-
PART I / FR0014007W31	15 300,975	15 300 975,00	300	337 689,60
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0014007W15		-		-
PART B / FR001400C858		-		-
PART G / FR0014007W49		-		-
PART I / FR0014007W31		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0014007W15		-		-
PART B / FR001400C858		-		-
PART G / FR0014007W49		-		-
PART I / FR0014007W31		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0014007W15		-		-
PART B / FR001400C858		-		-
PART G / FR0014007W49		-		-
PART I / FR0014007W31		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART A / FR0014007W15	0,06
-----------------------	-------------

PART B / FR001400C858	-
-----------------------	---

PART G / FR0014007W49	-
-----------------------	---

PART I / FR0014007W31	1,07
-----------------------	-------------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART A / FR0014007W15	-
-----------------------	---

PART B / FR001400C858	-
-----------------------	---

PART G / FR0014007W49	-
-----------------------	---

PART I / FR0014007W31	-
-----------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	30.12.2022	-
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-34 765,84	-
Total	<u>-34 765,84</u>	<u>-</u>

PART A / FR0014007W15	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	76 766,49	-
Total	<u>76 766,49</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART B / FR001400C858	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART G / FR0014007W49	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
PART I / FR0014007W31	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-111 532,33	-
Total	-111 532,33	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	30.12.2022	-
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 165 012,54	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	<u>-5 165 012,54</u>	<u>-</u>

PART A / FR0014007W15	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 995 544,53	-
Total	<u>-3 995 544,53</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR001400C858	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART G / FR0014007W49	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
PART I / FR0014007W31	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 169 468,01	-
Total	-1 169 468,01	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 2 mai 2022

Devise					
EUR	30.12.2022	-	Date n-2	Date n-3	Date n-4
Actif net	50 145 729,21	-	-	-	-

PART A / FR0014007W15					
			Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR		
	30.12.2022	-	Date n-2	Date n-3	Date n-4
Nombre de parts en circulation	47 640,0012	-	-	-	-
Valeur liquidative	784,504	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-82,25	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B / FR001400C858					
			Devise de la part et de la valeur liquidative : -		
	30.12.2022	-	Date n-2	Date n-3	Date n-4
Nombre de parts en circulation	0	-	-	-	-
Valeur liquidative	0.000	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

DISRUPTION FUND MASTER

PART G / FR0014007W49		Devise de la part et de la valeur liquidative : -			
	30.12.2022	-	Date n-2	Date n-3	Date n-4
Nombre de parts en circulation	0	-	-	-	-
Valeur liquidative	0.000	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0014007W31		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR			
	30.12.2022	-	Date n-2	Date n-3	Date n-4
Nombre de parts en circulation	15 000,975	-	-	-	-
Valeur liquidative	851,407	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-85,39	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.12.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	25 000,00	1 517 217,15	USD	3,03
US00760J1088	AEHR TEST SYSTEMS	PROPRE	70 000,00	1 318 341,53	USD	2,63
US0090661010	AIRBNB INC	PROPRE	22 800,00	1 826 563,60	USD	3,64
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	19 000,00	1 599 800,00	EUR	3,19
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	16 000,00	1 259 311,31	USD	2,51
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	5 250,00	1 237 162,50	EUR	2,47
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	3 000,00	1 511 400,00	EUR	3,01
FR0014003FE9	BELIEVE SA	PROPRE	10 000,00	96 950,00	EUR	0,19
US09075V1026	BIONTECH SE ADR	PROPRE	14 500,00	2 073 500,00	EUR	4,13
US8522341036	BLOCK INC	PROPRE	25 000,00	1 472 007,50	USD	2,94
US0937121079	BLOOM ENERGY CORP	PROPRE	42 000,00	752 438,51	USD	1,50
FR0011648716	CARBIOS	PROPRE	27 000,00	923 940,00	EUR	1,84
US16115Q3083	CHART INDUSTRIES	PROPRE	12 000,00	1 295 628,95	USD	2,58
CH0334081137	CRISPR THERAPEUTICS LTD	PROPRE	12 800,00	487 533,38	USD	0,97
US22788C1053	CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	PROPRE	13 000,00	1 282 520,50	USD	2,56
CA28474P2017	ELECTRA BATTERY MATERIALS CROP	PROPRE	212 000,00	329 744,67	USD	0,66
US29355A1079	ENPHASE ENERGY	PROPRE	8 000,00	1 986 113,84	USD	3,96
US45826J1051	INTELLIA THERAPEUTICS INC	PROPRE	15 600,00	509 987,35	USD	1,02
US4824801009	KLA CORPORATION	PROPRE	7 000,00	2 472 907,00	USD	4,93
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	13 100,00	1 652 374,45	DKK	3,30
US67079K1007	NUSCALE POWER CORP	PROPRE	50 000,00	480 674,63	USD	0,96
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	10 000,00	1 307 003,98	USD	2,61
US7311052010	POLESTAR AUTOMOTIVE HOLDING UK LIMITED ADR	PROPRE	100 000,00	497 540,41	USD	0,99
US76954A1034	RIVIAN AUTOMOTIVE INC	PROPRE	20 000,00	345 373,62	USD	0,69
AN8068571086	SLB	PROPRE	36 000,00	1 803 288,83	USD	3,60

DISRUPTION FUND MASTER

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000A0DJ6J9	SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	PROPRE	11 400,00	762 090,00	EUR	1,52
US83304A1060	SNAP INC	PROPRE	100 000,00	838 603,89	USD	1,67
US8336351056	SOC QUIM&MIN SP ADR	PROPRE	12 500,00	935 113,61	USD	1,86
FR0013227113	SOITEC SA	PROPRE	13 000,00	1 987 050,00	EUR	3,96
US83417M1045	SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	PROPRE	9 070,00	2 407 363,69	USD	4,80
US8486371045	SPLUNK INC	PROPRE	17 350,00	1 399 542,28	USD	2,79
US85859N1028	STEM INC	PROPRE	117 000,00	980 070,27	USD	1,95
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	40 000,00	1 319 800,00	EUR	2,63
IL0011267213	STRATASYS	PROPRE	60 000,00	666 760,37	USD	1,33
CA8787422044	TECK RESOURCES B	PROPRE	34 000,00	1 204 853,60	USD	2,40
FR0013506730	VALLOUREC SA	PROPRE	45 333,00	556 235,91	EUR	1,11
GB00BL9YR756	WISE PLC	PROPRE	260 000,00	1 649 230,77	GBP	3,29
US98887Q1040	ZAI LAB LTD ADR	PROPRE	30 000,00	862 965,57	USD	1,72
US98980G1022	ZSCALER INC	PROPRE	10 000,00	1 048 489,11	USD	2,09
Total Action				46 657 492,78		93,04
Warrant						
CA28474P1282	ELECTRA BATTERY MATERIALS OF CANADA WARRANT ON 15/11/2025	PROPRE	212 000,00	0,00	USD	0,00
Total Warrant				0,00		0,00
Total Valeurs mobilières				46 657 492,78		93,04
Liquidités						
AUTRES						
	PROV INTCREDCPTDEPCE	PROPRE	8 272,24	7 750,99	USD	0,02
Total AUTRES				7 750,99		0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	935,29	646,79	CAD	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	1 399 067,35	1 399 067,35	EUR	2,79
	BANQUE EUR UBS	PROPRE	159 978,54	159 978,54	EUR	0,32
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	3 242,96	3 655,07	GBP	0,01
	BANQUE USD SGP	PROPRE	1 786 384,22	1 673 819,84	USD	3,34
	BANQUE USD UBS	PROPRE	293 389,77	274 902,57	USD	0,55
Total BANQUE OU ATTENTE				3 512 070,16		7,00
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-12 216,42	-12 216,42	EUR	-0,02

DISRUPTION FUND MASTER

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-5 037,33	-5 037,33	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-16 719,68	-16 719,68	EUR	-0,03
	PRDOCPERIOD	PROPRE	-1 007,84	-1 007,84	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-2 506,47	-2 506,47	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-37 487,74		-0,07
Total Liquidites				3 482 333,41		6,94
Coupons						
Action						
AN8068571086	SLB	ACHLIG	36 000,00	5 903,02	USD	0,01
Total Action				5 903,02		0,01
Total Coupons				5 903,02		0,01
Total DISRUPTI FUND MASTER				50 145 729,21		100,00